

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION(IHPC)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA
NATIONAL – de février 2026**

AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 2023 en remplacement de l'IHPC base 2014. Cet indice est harmonisé car la méthodologie utilisée pour sa production est identique dans les huit pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ainsi, cet indice a été adopté comme instrument de mesure de l'évolution des prix au sein des pays de l'UEMOA.

La première période de base de l'IHPC est l'année 1996. Elle a été rénovée en 2023 et comme en 2014, 2008 et 1996, les pondérations proviennent de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages « EHCVM 2021 ». La population de référence de l'IHPC base 2023 est l'ensemble des ménages résidant sur le territoire malien. Le panier de la ménagère comprend 766 variétés suivies dans 4927 points de vente. Environ 30150 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'Indice rénové est un indice de Young chaîné calculer en utilisant le principe d'agréations successives du niveau le plus fin (variété) au niveau le plus élevé (division).

Mois de février 2026

(Période de référence : année 2023)

		Pondération	Indices pour le mois de février					Variation en %		
			févr.-25	nov.-25	déc.-25	janv.-26	févr.-26	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
	INDICE NATIONAL	10000	104,8	105,9	105,0	104,9	105,4	0,6	-0,5	0,6
01	PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOLISEES	4464	105,1	105,4	103,5	103,4	104,5	1,1	-0,9	-0,6
	<i>Céréales</i>	<i>835</i>	<i>99,3</i>	<i>93,3</i>	<i>91,0</i>	<i>90,6</i>	<i>89,8</i>	<i>-0,9</i>	<i>-3,8</i>	<i>-9,6</i>
	<i>Légumes feuillus ou tiges, frais ou réfrigérés</i>	<i>75</i>	<i>146,9</i>	<i>103,3</i>	<i>99,7</i>	<i>101,2</i>	<i>103,6</i>	<i>2,4</i>	<i>0,3</i>	<i>-29,5</i>
	<i>Tubercules, plantains et bananes à cuire</i>	<i>76</i>	<i>107,5</i>	<i>115,8</i>	<i>113,6</i>	<i>114,2</i>	<i>116,6</i>	<i>2,2</i>	<i>0,7</i>	<i>8,5</i>
	<i>Autres fruits, frais</i>	<i>38</i>	<i>95,7</i>	<i>93,3</i>	<i>92,3</i>	<i>93,1</i>	<i>92,0</i>	<i>-1,1</i>	<i>-1,3</i>	<i>-3,8</i>
	<i>Farines de céréales</i>	<i>32</i>	<i>108,9</i>	<i>116,8</i>	<i>118,6</i>	<i>121,4</i>	<i>125,9</i>	<i>3,7</i>	<i>7,8</i>	<i>15,6</i>
02	BOISSONS ALCOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS	54	101,4	106,5	106,9	106,2	107,9	1,6	1,3	6,4
	<i>Cigarettes</i>	<i>30</i>	<i>96,8</i>	<i>100,4</i>	<i>103,4</i>	<i>103,6</i>	<i>103,6</i>	<i>0,0</i>	<i>3,2</i>	<i>7,0</i>
03	VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	828	103,3	102,6	102,1	101,9	101,9	0,0	-0,7	-1,3
04	LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	889	111,2	117,0	115,2	115,6	116,3	0,6	-0,6	4,6
05	AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	271	102,7	103,3	103,4	103,1	103,2	0,1	-0,1	0,5
06	SANTÉ	626	104,7	102,7	103,6	102,8	103,3	0,5	0,6	-1,3
07	TRANSPORT	783	96,3	95,6	95,5	96,0	95,4	-0,6	-0,2	-0,9
	<i>Diesel</i>	<i>89</i>	<i>164,6</i>	<i>163,9</i>	<i>159,4</i>	<i>161,2</i>	<i>162,4</i>	<i>0,7</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,4</i>
08	INFORMATION ET COMMUNICATION	814	105,3	112,8	112,9	112,5	112,3	-0,2	-0,4	6,7

09	LOISIRS, SPORT ET CULTURE	68	104,8	104,6	103,9	103,8	103,6	-0,2	-1,0	-1,1
10	SERVICES D'ENSEIGNEMENT	168	108,4	107,6	107,3	107,5	107,8	0,2	0,2	-0,6
11	RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	653	106,6	107,3	107,5	107,6	107,9	0,3	0,6	1,2
12	ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	9	99,7	101,6	101,6	101,9	101,8	0,0	0,2	2,2
13	SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	374	103,4	104,3	106,3	104,3	104,6	0,2	0,3	1,1

**Commentaire de l'indice harmonisé
Des prix à la consommation des ménages
(IHPC), pour les pays de l'UEMOA
NATIONAL – de février 2026**

Notons d'abord que, tous les indices de l'année 2025 sont rénovés, base 100 en 2023.

L'indice des prix à la consommation des ménages au Mali au mois de février 2026 a augmenté de 0,6% par rapport au mois précédent et se situe à 105,4. Par rapport au mois de novembre 2025, les prix ont diminué de 0,5%. En un an (février 2026 par rapport à février 2025), les prix ont haussé de 0,6%.

L'indice sous-jacent (l'évolution du niveau général des prix en dehors des produits frais et de l'énergie) a haussé de 0,3% par rapport au mois précédent et se situe à 107,3. Par rapport au même mois de l'année précédente, la hausse de ce niveau est de 2,2%.

En février 2026, la hausse de l'indice des prix au niveau national est due aux divisions suivantes :

-La division « **PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOLISSES** » a connu une hausse de 1,1% en raison de la hausse des sous classes (anciennement appelées postes) Légumes feuillus ou tiges, frais ou réfrigérés de 2,4% ; Farines de céréales de 3,7% et *Tubercules, plantains et bananes à cuire* 2,2%.

- La division « **BOISSONS ALCOLISÉES, TABAC ET STUPEFIANTS** » a grimpé de 1,6% en raison de la hausse du prix des sous classe Stupéfiants de 2,9% ; Spiritueux et liqueurs de 1,2%.

- La division « **LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES** » a haussé de 0,6% par rapport au mois précédent liée principalement à la hausse des sous classe Bois de chauffage, y compris granulés et briquettes de 3,8% ; Équipement de sécurité de 1,0% et Charbon de bois 0,7%.

Quant à la **provenance**, les produits locaux ont progressé de 1,1% contre une régression de ceux importés de 0,4%. En un an, on observe une progression des prix des produits locaux de 1,9% contre une régression de ceux importés de 1,6%.

Au regard de l'**appartenance sectorielle**, les prix des produits du secteur primaire, secondaire et tertiaire ont haussé respectivement de 1,7% et 0,1% chacun. En un an, les prix du secteur primaire ont baissé de 0,8% tandis que ceux du secondaire et du tertiaire ont augmenté respectivement de 0,4% et 2,7%.

Quant à la **durabilité**, les prix des biens Non durable et service ont haussé respectivement de 0,9% et 0,1% contre une baisse des produits durables de 0,4%. Quant aux semi durables, ils sont restés stables. Par rapport au même mois de l'année précédente, on observe une baisse des semi durables et durables respectivement de 0,5% et 0,6% contre une hausse pour les Services de 2,7%. Quant aux biens non durables, ils sont restés stables.

Quant à l'**origine communautaire**, les prix des produits de l'UEMOA et hors UEMOA ont augmenté respectivement de 0,7% et 0,1%. En un an, on observe une tendance identique pour les produits en provenance de l'espace UEMOA contre une hausse de 0,2% pour ceux d'origine hors UEMOA.

L'**indicateur de convergence communautaire de l'UEMOA** mesure la variation moyenne des prix au cours des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents. Il est de **1,2%** pour le niveau national du Mali ; celui de l'UEMOA affiche **-0,3%** au mois de janvier 2026.

